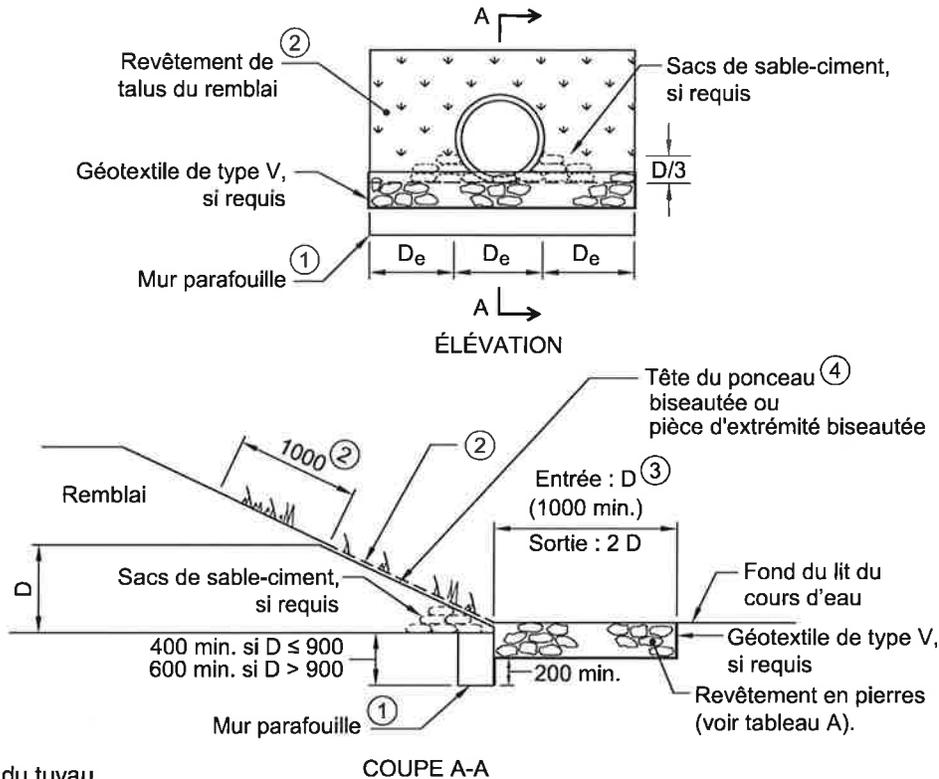


DESSIN NORMALISÉ

**AMÉNAGEMENT DES EXTRÉMITÉS
BISEAUTÉES – PONCEAUX
CIRCULAIRES DE 1200 mm ET
MOINS DE DIAMÈTRE**

NORME



D : diamètre du tuyau
D_e : diamètre extérieur du tuyau

Tableau A

Revêtement en pierres			
Type	Calibre (mm)	D ₅₀ (mm)	Épaisseur (mm)
1	0-200	100	300
2	100-200	150	300
3	200-300	250	500
4	300-400	350	700
5	300-500	400	800

① Mur parafouille :

– mur en béton préfabriqué ou coulé en place (voir détail A du dessin normalisé 014).

② Revêtement de talus du remblai :

– plaques de gazon;
ou
– pierres avec ou sans géotextile de type V (voir tableau A).

③ Dans le cas de ponceaux se drainant dans les fossés de la route, la valeur d'entrée ou de sortie est de 1000 mm et la protection de fossé doit se faire en conformité avec le *Tome IV – Abords de route*, chapitre 8 « Revêtement de protection ».

④ L'extrémité du tuyau peut être biseautée lorsqu'il est en béton non armé. Pour les pièces d'extrémité en béton, voir le dessin normalisé 011. Pour les pièces d'extrémité biseautées métalliques et en polyéthylène, le mur parafouille est situé sous la dernière feuille de tuyau.

Notes :

- les tôles aluminisées mises en contact avec du béton coulé en place doivent être protégées à l'aide d'une membrane autocollante pour joints;
- les cotes sont en millimètres.

MATÉRIAUX — NORMES APPLICABLES

Bois
Géotextile

Tome VII, norme 11101
Tome VII, norme 13101

Plaques de gazon

Tome VII, norme 9101

